



entraïd' addict

entraide - prévention - formation



NEWSletter #33

Mars 2023

**Ensemble, construisons aujourd'hui
la Fédération de demain**

**Séminaire de mobilisation
Lyon du 27 au 29 janvier 2023**

Tribune



Newsletter n°33

Mars 2023

Trimestriel gratuit

CPPAP n° 1010G79598

n° ISSN 0983-1282

Directeur de publication :
Auguste Charrier

Rédacteur en chef :
Auguste Charrier

Comité de rédaction :
Auguste Charrier, Laurent
Muraro, Marianne Aalaiy

Correction : Marianne Aalaiy

Crédit photos : Monique Andral, membres d'Entraid'addict, Freepik

Conception : Laurent Muraro

**Association reconnue
d'utilité publique**

Siège Social :

Fédération Alcool Assistance
10 rue des Messageries,
75010 Paris (Métro Poissonnière)
Téléphone : 06 37 68 07 85
contact@entraidaddict.fr

Sites Internet :

www.entraidaddict.fr
www.alassca-conseil.fr

Pour faire un don :

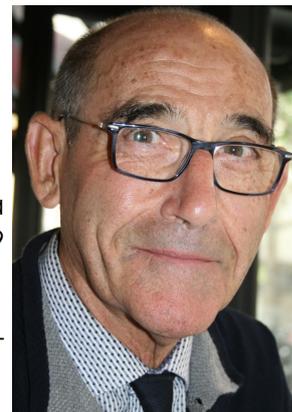
[www.helloasso.com/
associations/alcool-
assistance/](http://www.helloasso.com/associations/alcool-assistance/)

Page Facebook :

www.facebook.com/EntraidAddict-125347004182512/

**Soyons acteur
de notre santé**

Le mot du Président



Bien à vous tous

C'est avec un évident plaisir que je m'adresse à vous, suite à ce séminaire lyonnais du 27 au 29 Janvier dernier.

Je ne peux pas commencer sans remercier l'ensemble des participants.

Dans cet ensemble, mes premiers remerciements iront aux organisateurs, tant sur le plan purement logistique que structurel.

Bien évidemment aux intervenants internes et externes qui ont fait vivre ces deux journées de façon dynamique et très enrichissante pour tous.

La richesse des échanges est tellement évidente. Echanges entretenus voire développés, lors des moments de détente ou autres balades.

Notre changement de nom voté il y aura bientôt deux ans a été développé et argumenté par bon nombre d'entre vous comme un renouveau relationnel dans nos réseaux.

Chaque thème que vous retrouvez à l'intérieur de cette Newsletter 33 a été valorisé de vos récits et explications. La vérité du quotidien vient du terrain, des lieux d'accueil et des adhérents de tout le territoire.

Votre dynamisme, votre ouverture d'esprit, votre enthousiasme associatif, font d'ENTRAID'ADDICT une association référente grâce à VOUS TOUS.

Ne craignez pas de montrer votre savoir-faire, grâce à vos compétences et connaissances, enrichies des formations mises en place et à votre disposition.

ENSEMBLE et chacun à sa place avançons avec sérénité dans ce monde associatif en plein renouveau.

C'est ENSEMBLE que nous réussirons.

Auguste CHARRIER

Président de la Fédération

Avec toute mon Amitié

Vers un nouveau projet associatif

Issu d'une grande concertation nationale lancée en 2016, notre fédération a adopté son premier projet associatif en 2017. Un projet associatif peut être défini comme le résultat d'une **réflexion collective** sur ce que souhaitent réaliser les membres de l'association, sur la manière dont ils veulent le faire et dans quel délai, compte tenu de la situation actuelle de leur structure.

De cette première réflexion il en était notamment ressortie la nécessité de :

- S'ouvrir à l'ensemble des conduites addictives et à la réduction des risques et des dommages,
- Faire évoluer les statuts,
- Adopter une nouvelle dénomination.

Vous pouvez retrouver les détails de ce premier projet dans la newsletter n° 22 téléchargeable sur le site internet www.entraidaddict.fr.

Un nouveau projet associatif

Ce premier projet plutôt stratégique et structurel étant arrivé à son terme avec notamment l'adoption des nouveaux statuts par l'assemblée générale extraordinaire du 3 juillet 2021 ainsi que le nouveau nom de la fédération : **Entraid'Addict**, il s'agissait alors de concevoir le second projet associatif plutôt axé sur l'opérationnel.

L'objectif étant maintenant de penser l'action et de renforcer la mobilisation et l'implication des usagers :

- Dans les projets d'arrêt de consommation,
- Dans les projets de réduction des risques et des dommages,
- Dans les projets de plaidoyer,
- Autour de l'ensemble des produits addictifs et des conduites addictives sans produit.

Comme pour le premier projet, une grande campagne de réflexion et de concertation a été lancée. Elle a commencé par un séminaire national les 11, 12 et 13 juin 2021 à Ronce-les-Bains avec 100 participants. De septembre à novembre 2021, la concertation s'est poursuivie dans les territoires avec 17 ateliers locaux dans lesquels 209 lieux d'accueil ou antennes ont été invités à participer, l'occasion de restituer les fruits du premier séminaire et de s'engager sur des actions à mettre en œuvre. Puis de septembre à novembre 2022 de nouvelles rencontres ont été organisées dans ces mêmes territoires pour un retour d'expériences permettant ainsi de mettre en lumière :

- Les actions qui ont été engagées
- Les outils utilisés
- Ce qui a fonctionné ou non
- L'accueil du public, des usagers, des partenaires, des bénévoles...
- Les difficultés éventuelles rencontrées et comment elles ont été contournées



27 janvier 2023 - Auguste CHARRIER, président de la Fédération, accueille les participants et les remercie de leur précieuse implication au quotidien

Enfin, un deuxième séminaire national a conclu cette campagne de réflexion et de partage d'expériences les 27, 28 et 29 janvier 2023. Ce fut l'occasion pour la centaine de participants de faire la synthèse des expériences du terrain et de choisir des actions duplicables à encourager sur l'ensemble du territoire. Cette synthèse présentée dans ce numéro sera le socle de l'élaboration du nouveau projet associatif de la fédération qui sera soumis à délibérations en assemblée générale le 13 mai 2023.

Ainsi 6 axes ont été développés :

- La mobilisation des bénévoles,
- Le plaidoyer et le travail en réseau,
- La réduction des risques et des dommages,
- Comment avoir une approche cohérente sur l'ensemble des addictions ?
- Les actions de préventions,
- Comment débanaliser les usages, notamment auprès des jeunes et des femmes enceintes ?



27 janvier 2023 - Jean-Robert MILLE, président délégué de la Fédération, présente la genèse du séminaire de mobilisation et ce qui en découlera

La mobilisation des bénévoles



28 janvier 2023 - Jean-Robert Mille, aborde le thème de la mobilisation des bénévoles et commence par nous rappeler ce qui était ressorti du séminaire de 2021.

L'intérêt des bénévoles à aider les autres

Que ce soit pour sa satisfaction personnelle et son bien-être ou apporter de nouvelles compétences et partager le savoir-faire, pour la reconnaissance de l'entourage ou agir avec la famille, chaque bénévole trouve un sens profond et personnel à son engagement.

Pour quelles actions a-t-on besoin de bénévoles ?

Toutes les actions engagées par l'association nécessitent des bénévoles : organisation des actions de resocialisation, accompagnement, prévention... Sans oublier l'administration et la gestion de l'association. Chaque tâche a son importance, même les plus petites (ouverture et préparation des salles, intendance...). Enfin, l'animation d'ateliers divers est aussi possible par des bénévoles externes à l'association (yoga, développement personnel, activité physique adaptée...)

Comment susciter l'intérêt des bénévoles à aider ?

Pour donner envie, il s'agit de déverrouiller les portes, savoir laisser la place aux initiatives mais aussi de rassurer par le transfert des compétences, la formation et l'accompagnement du bénévole notamment par le travail en binôme.

La modernisation des outils fédéraux, régionaux, départementaux (documentation, site internet...) peut être une aide à l'engagement bénévole. Les bénévoles peuvent aussi parfois être soutenus et accompagnés par des professionnels compétents pour soulager le travail administratif (demandes de subventions par exemple).

Enfin, il est important de bien définir la mission qui est demandée, le temps nécessaire, la disponibilité et les compétences nécessaires.

Comment valoriser les bénévoles et leur travail ?

La valorisation du bénévole et la reconnaissance du travail accompli sont très importants pour donner du sens à l'engagement et pour sa pérennité. Ainsi, remercier individuellement chaque bénévole pour son engagement et communiquer sur ce qui a été réalisé grâce à l'engagement bénévole est primordial. Travailler en groupe pour une mise en commun, être à l'écoute des attentes des bénévoles et de leurs propositions, favoriser le partage d'expérience sont autant d'action valorisantes et encourageantes.

De quoi les bénévoles ont besoin pour réaliser ces actions ?

Les bénévoles demandent principalement des supports de communication, de la documentation et des formations.

Où trouver des bénévoles ?

Les bénévoles potentiels sont partout. On les trouve déjà dans le vivier associatif, parmi les adhérents et les usagers, mais aussi via nos réseaux ou lors de journées portes ouvertes ou de forums.

Le mécénat de compétences peut aussi être une piste.

Comment intégrer des jeunes bénévoles ?

Il s'agit de leur faire confiance, d'accepter de leur confier des responsabilités. On peut aussi les intégrer dans les actions de prévention ou les encourager à intégrer le conseil d'administration (démarche facilitée par le renouvellement partiel chaque année)

Jean-Robert Mille nous présente ensuite une compilation des actions engagées dans les territoires sur le thème de la mobilisation des bénévoles.

Attention comme pour tous les autres thèmes abordés, les recueils d'actions concernent uniquement les actions engagées ou en projet **qui ont été transmises à la fédération** suite aux ateliers territoriaux de septembre à décembre 2022. C'est pourquoi la liste des actions réalisées n'est pas exhaustive.

La mobilisation des bénévoles

Actions mises en œuvre au niveau local

- Ecouter et donner de l'intérêt aux adhérents pour les inciter au bénévolat
- Créer une commission pour accueillir les nouveaux adhérents
- Intégrer les nouveaux adhérents aux tâches d'organisation des réunions, savoir utiliser les compétences de chacun
- Répartition des tâches
- Inviter des membres à assister aux conseils d'administration pour les intéresser
- Proposer de devenir Patient Expert ou Représentant des Usagers
- Travailler en binômes lors des actions
- Inciter certains bénévoles à se positionner en tant qu'observateur lors des interventions hospitalières
- Formations pour les bénévoles : permet de donner envie, développer les compétences et les responsabilités, échanger entre bénévoles, rassurer
- Comprendre le rôle d'une association et son fonctionnement
- Encourager les bénévoles à participer aux différents colloques régionaux, nationaux...
- Réunions départementales afin de montrer tout ce qui se passe dans le département et inciter les adhérents à devenir administrateurs
- Actions de resocialisation départementales – Cohésion, échange entre bénévoles des différents lieux d'accueil - reconnaissance
- Intégration de personnes extérieures, réseaux, pour aider dans les actions
 - * Animation de groupes par des étudiants en médecine
 - * Animation de groupes de parole par psychologue CSAPA
- La relation d'aide entre les bénévoles, réunion de supervision, analyse des pratiques départementales
- Recruter des Bénévoles en interne. Leitmotiv: « Venez ! Vous verrez que vous pourrez être utile!! »
- Recruter des Bénévoles en externe
- Réponse à candidature bénévole

Focus sur 3 actions engagées ou en projet

Plusieurs bénévoles sont intervenus pour présenter plus en détail une action qu'ils ont portée. Ainsi ils ont précisé en quoi consistait l'action, si elle a été menée à terme ou non, quel était son intérêt, comment elle a été accueillie par les partenaires, les usagers et les bénévoles, comment cette action a pu être mise en œuvre, ce qu'elle a nécessité...



Jean-Robert MILLE, présente la création d'une commission pour accueillir les nouveaux adhérents dans la Somme dans laquelle il leur est présenté le fonctionnement, les actions et la possibilité de s'investir.



Jean-Noël FEVRE et Nathalie METRAL présentent les réunions départementales de supervision et d'analyse de pratiques réalisées en Auvergne Rhône-Alpes



Aurore MEYER présente une méthode de recrutement des bénévoles en interne dans le lieu d'accueil d'Alsace du Nord avec le Leitmotiv : " Venez ! Vous verrez que vous pourrez être utile !! "

A la demande générale, l'assistance a souhaité que ces actions soient présentées en détail et regroupées dans un document « Boîte à outils » pour favoriser leur duplication dans les territoires.

La mobilisation des bénévoles



Ensuite, c'est une vidéo de Céline BOITEUX, ancienne infirmière et coach certifiée en neuroscience, qui a été projetée. Céline BOITEUX nous parle de ce qu'apporte l'engagement associatif pour soi et pour le monde. Retrouvez cette vidéo en ligne [ici](#). L'ensemble des vidéos présentées lors du séminaire a été envoyé aux responsables des associations départementales pour pouvoir être diffusées dans les territoires.

Actions mises en œuvre au niveau Fédéral

- Développement des compétences des bénévoles avec les modules de formation :
 - * Projet associatif et gouvernance associative
 - * Connaissances de base en addictologie, puis Réduction Des Risques et des Dommages
 - * Animation et communication
 - * Accompagnement relation d'aide, puis Entretien motivationnel
 - * Entourage, dépendance et codépendance, puis Approche systémique
 - * Prévention en milieu scolaire
 - * Réduction des risques et des dommages en milieu festif...
 - * Demandes de subvention
- Une nouvelle formation à venir en 2023 sur l'engagement bénévole à destination des responsables
- Une newsletter spéciale sur l'engagement bénévole n°28
- Une newsletter spéciale sur les outils numériques n°31
- Modernisation des outils fédéraux, régionaux, départementaux
 - * Supports de communication, dotation à l'ensemble des lieux d'accueil et des départements, d'un pack regroupant les flyers et affiches Entraid'Addict en 2021, 2022 et 2023
 - * Roll-up, dotation à l'ensemble des départements de 3 roll-up Entraid'Addict
 - * Site internet national, développement en cours avec la plateforme AssoConnect,
 - * Module comptabilité, gestion des adhérents, adhésions en ligne, dons en ligne, site internet, avec la plateforme AssoConnect. 18 unités pilotes en 2023 pour un retour d'expérience en et une généralisation si expérience positive en 2024
- Offre Hello CSE réservée exclusivement aux adhérents.



Matthieu SMADJA, d>Hello CSE a présenté le 27 janvier 2023 cette opportunité aux participants.

Il s'agit de proposer dans ces temps d'inflation et de baisse du pouvoir d'achat la possibilité à nos membres de bénéficier de plus de 200.000 offres de réductions dans les domaines de la vie courante, du sport, des loisirs, de la culture, des voyages... Si vous ne bénéficiez pas encore de ces offres, prenez contact avec votre responsable départemental.

HelloCSE

[Accéder à votre espace HelloCSE](#)

HelloCSE

VACANCES

SPORT

LOISIRS &
SORTIES

VIE
QUOTIDIENNE

MODE &
BEAUTÉ

CINÉMA

PRESSE

Adoptez le réflexe HelloCSE pour toutes vos dépenses

Plaidoyer et travail en réseau



Auguste CHARRIER aborde le thème du plaidoyer et du travail en réseau et commence par nous rappeler ce qui était ressorti du séminaire de 2021.

L'intérêt à travailler en réseau

Le travail en réseau est indispensable pour aider les usagers à sortir de l'addiction par la complémentarité des compétences liées au caractère bio-psycho-social de la maladie addictive, permettant ainsi de construire et faire évoluer les possibilités de rebond pour les usagers.

Il s'agit aussi de pouvoir passer le relai tant pour les usagers que pour les intervenants bénévoles dans le cycle d'accompagnement et offrir aux bénéficiaires

plus d'options de rétablissement

Le réseau permet le partage d'expérience et fait évoluer les compétences de chacun des partenaires. Il favorise aussi la motivation et l'entraide collective.

La visibilité dans le réseau apporte aussi la légitimité et peut favoriser en outre la lever des fonds.

Enfin, c'est l'occasion de promouvoir la légitimité des pairs aidants.

Vers quels réseaux ?

Le plaidoyer et le travail en réseau concernent de multiples secteurs dans lesquels nous devons être présents :

- Médical : centres de soins, post cure, hôpitaux, médecins généralistes, pompiers, urgences, représentation des usagers, médecine du travail, pharmacies, infirmières, corps médical en général, réunion interconnaissance, réseaux d'addictologie...
- Psychologique : psychiatres, conseil local de santé mentale, psychologue, PTSM (projet territorial de santé mentale)
- L'état : police, élus, mairies, sécurité routière, SPIP, éducation nationale, rectorat, ARS, CAF, Pôle Emploi...
- Médias : TV, radio, journaux
- Social : passionnés autodidactes, associations d'entraide, associations des parents d'élèves, centres sociaux, CCAS (centre communal d'actions sociales)...
- Autres professionnels : commerces de proximité, entreprises, centres de loisirs, hypnothérapeutes, sophrologues, magnétiseurs, spécialistes approche cognitive, EMDR (désensibilisation et retraitement par les mouvements oculaires)...

Quelle communication vers les réseaux ?

Les réseaux sont bénéfiques à tous les acteurs du circuit : bénéficiaires et partenaires. Ainsi plus d'options donnent plus de chances de s'en sortir et moins de risques sanitaires et sociaux. Il s'agit donc d'informer les réseaux sur les actions de l'association au sein du parcours de santé des malades dans le trio bio-psycho-social, de rappeler les visions, missions et valeurs de l'association. Parler du rôle de la thérapie par la parole (psycho) et par la resocialisation (social). Préciser que l'association est une sorte de « SAV » pour les bénéficiaires quand les structures professionnelles à horaires fixes sont indisponibles. Encourager à mettre en place une stratégie à la sortie de l'hôpital en incluant les associations.

Il est ainsi important d'insister sur la complémentarité des compétences, d'équilibrer la visibilité, l'importance de tous les acteurs sur un pied d'égalité en fonction des compétences indispensables de chacun d'entre eux. La vie associative fait aussi vivre la commune.

Enfin, il ressort la nécessité d'harmoniser le travail en réseau fluctuant d'une région à une autre.

Quels supports utiliser ?

- TRANSMISSIBLE : Flyer réseau / flyer spécifique changement de nom ou vidéo / dépliants locaux avec les coordonnées des lieux d'accueil / lexique commun / plaidoyers aux partenaires / plaidoyer commun aux partenaires réseau pour défendre des causes communes entre les acteurs d'un même réseau / presse papier / petites annonces / bulletin municipal / annuaire national, local / rapport d'activité
- TOILE : SMS / forum / médias (TV, radios), petites annonces / bulletin municipal / annuaire national, local / site internet / réseaux sociaux / bouche à oreille
- GROUPE : Réunion et séminaire avec tous les partenaires réseaux / formation aux réseaux sociaux / formation, séminaire, webinar sur toutes les addictions / inviter les réseaux aux espaces de paroles

Plaidoyer et travail en réseau

Contacts médias

Radio / internet / presse (locale, nationale) / interviews télévisées sont autant de média à inviter aux événements associatifs à tous les échelons.

Que peut apporter la fédération ?

Lors du premier séminaire plusieurs demandes ont été présentées :

- Vidéo de présentation de l'association et supports de communication, flyers sur le changement de nom
- Lexique commun pour une harmonisation du discours auprès du réseau pour démontrer le sérieux des associations
- Recueil des pratiques et expériences locales
- Formations : réseaux sociaux (pour capter plus de jeunes), toutes addictions
- Un extranet plus fourni
- Forum national
- Guideline pour les interventions en entreprises ce qui peut être fait et ce qui ne peut l'être, et quand faire appel à Alassca Conseil
- Inviter les médias lors des événements et formations nationaux
- Développer le groupement associatif.

Auguste CHARRIER nous présente ensuite une compilation des actions engagées dans les territoires sur le thème du plaidoyer et du travail en réseau suite aux ateliers territoriaux de septembre à décembre 2022.

Actions mises en œuvre au niveau local

- Articles presse, interviews radio, TV et diffusion sur réseaux sociaux
- Aller chercher des partenaires en direct ou via réseaux sociaux
- Remise de documentations et informations dans les mairies, cabinets médicaux...
- Distribution de flyers, cartes
- Cartes de visites locales et départementales
- Création d'un flyer local avec les coordonnées les différents lieux d'accueil et référents
- Promotion du nom ENTRAID'ADDICT dans le réseau
- Profiter du nouveau nom ENTRAID'ADDICT pour se faire connaître auprès des associations, d'événements ponctuels ou auprès de nos partenaires actuels dans le domaine médico-social et de l'addictologie
- Forum des Associations, salon du bien-être...
- Organisation de réunions publiques d'information
- Intégration à un collectif et actions conjointes
 - * Conseil local de santé mental, sophrologue, ergothérapeute, Csapa
 - * Interventions enseignement secondaire en lien avec d'autres associations
 - * Collectif pour intervention RDRD en milieu festif
- Partenariat, interventions de professionnels de santé dans les groupes de paroles
- Participation aux réseaux d'addictologie
- Représentation des usagers
- Conventions signées avec le conseil départemental pour être association référente
- Conventions avec les Csapa et centres de soins, milieu carcéral, maison des ados, maternité...
- Intégration aux réunions du PDASR
- Groupe de paroles et interventions et permanences en milieu hospitalier et CSAPA
- Partenariat avec le milieu judiciaire, SPIP, précarité et aide aux victimes
- Partenariat avec ECOLE SUPERIEURE D'OSTEOPATHIE : pour la préparation d'un mémoire de fin d'étude : l'ostéopathie en soutien au sevrage alcoolique.
- Création et/ou mise à jour d'un annuaire réseau-partenaire d'ENTRAID'ADDICT sur l'ensemble du département
- Adhésions à la Plateforme territoriale ETP, l'Unité Transversale d'Education Thérapeutique d'un Groupe Hospitalier, participation à des tables rondes destinées à tous les professionnels et patients partenaires concernés par l'addictologie et l'ETP, intégration à certains ateliers ETP...

Plaidoyer et travail en réseau

Focus sur 3 actions engagées ou en projet

Plusieurs bénévoles sont intervenus pour présenter plus en détail une action qu'ils ont portée. Ainsi ils ont précisé en quoi consistait l'action, si elle a été menée à terme ou non, quel était son intérêt, comment elle a été accueillie par les partenaires, les usagers et les bénévoles, comment cette action a pu être mise en œuvre, ce qu'elle a nécessité...



Michèle FONDIN, présente la l'action de distribution de flyers et de cartes auprès des médecins, pharmaciens dans l'Ain



Françoise SUTTER RATTO présente la création et la mise à jour d'un annuaire réseau-partenaires d'ENTRAID'AD-DICT sur l'ensemble du département du Bas-Rhin



Christian BEDIER présente l'action de partenariat avec le milieu judiciaire, SPIP et autres structures intervenant dans la précarité et l'aides aux victimes en Seine et Marne

A la demande générale, l'assistance a souhaité que ces actions soient présentées en détail et regroupées dans un document « Boîte à outils » pour favoriser leur duplication dans les territoires.



Ensuite, c'est une vidéo du Professeur Mickael NAASSILA, Président de la Société Française d'Alcoologie qui a été projetée. Le Professeur NAASSILA nous parle de l'importance des associations d'entraide dans tout le parcours de soin et de leur complémentarité avec le système sanitaire. Retrouvez cette vidéo en ligne [ici](#).

Actions mises en œuvre au niveau Fédéral

- Création et diffusion d'une vidéo de présentation de l'association suite au changement de nom
- Participation ou partenariat avec différentes structures liées à l'addictologie : Société Française d'Alcoologie, Fédération Française d'Addictologie, Fédération Addiction, France Assos Santé, Vivre Avec le SAF, CAMERUP...
- Edition d'une newsletter spéciale sur l'entraide et le soutien mutuel n°32 et une sur la représentation des usagers n°29
- Une newsletter spéciale Réseaux à venir en septembre 2023
- Collaboration pour des articles avec France Assos Santé
- Documentation : flyers, affiches et Roll up mis gracieusement à disposition des lieux d'accueil et départements pour un budget de 60 000 € sur 4 ans
- Promotion d'Alassca Conseil, notamment via les départements
- Développement test AssoConnect comme outil de communication interne et externe en 2023
- Recueil des pratiques et expériences locales, la présente newsletter spéciale séminaire en mars 2023 puis projet associatif en mai 2023.

La réduction des risques et des dommages



Gérard EXBRAYAT développe le thème de la réduction des risques et des dommages. Il commence par nous rappeler ce qui était ressorti du séminaire de 2021.

Quel est l'intérêt de la RDRD ?

- Ne pas stigmatiser
- Respecter et accepter le choix des personnes de consommer
- Permet d'accompagner les personnes qui ne sont pas dans une perspective de non consommation et de réduire les risques associés à leurs pratiques
- Se remettre en cause, prise de conscience, permet la réflexion sur ses pratiques et ses conséquences, et s'ouvrir vers d'autres solutions
- Rendre la personne autonome dans ses choix sur les moyens pour limiter les conséquences de sa ou ses pratiques addictives
- Arrêt à son rythme, diminution progressive de la consommation
- Réduction des conséquences des consommations et amélioration de la santé physique, psychique et sociale
- Engager une dynamique de changement et préparer son abstinence, un premier pas avant de se projeter vers une vie sans addiction
- Retrouver un équilibre
- Accepter les changements de méthodes d'accompagnement ciblé

Auprès de quel public ?

Tous les consommateurs sont concernés, qu'ils soient dépendants ou non dépendants, excessifs ou régulés, quel que soit le produit consommé. L'entourage doit aussi être accompagné, informé, rassuré et protégé.

Quand, à quelles occasions ?

La réduction des risques et des dommages se pratique dans l'accompagnement au quotidien, mais aussi en milieu festif ou pour la réduction du risque routier comme lors des fêtes de fin d'année.

Comment intégrer cette notion dans nos espaces de paroles et la faire accepter ?

Il s'agit avant tout d'informer, de former et de rassurer sur la réduction des risques. Cela peut se faire par des entretiens individuels, des réunions sur le sujet ou des formations. Il est important de mettre en avant les valeurs de tolérance, de respect et d'humilité pour un accompagnement sans jugement et encourager à respecter le choix de la personne. Remplacer les automatismes. Rappeler que l'on peut donner envie d'aller plus loin sans brusquer.

Comment accueillir une personne qui dans un premier temps ne souhaite pas s'engager vers l'abstinence ?

- Il s'agit de se centrer sur la personne, ses besoins et ses ressources en pratiquant l'écoute active :
- Quelles sont ses attentes, ses motivations, ses objectifs ?
 - Comment peut-on l'aider, qu'attend-elle de nous ?
 - Comment pense-t-elle atteindre ses objectifs ?
 - Ne pas imposer d'abstinence, toutefois on peut lui demander sa vision sur l'abstinence
 - Proposition de réduire sa consommation ou de tenter un arrêt temporaire pour expérimenter
 - L'informer sur les outils de réduction des risques et des dommages
 - Dans tous les cas, valoriser son engagement et ses efforts.

Quels outils ?

Pour ce qui est de l'accompagnement, la pratique d'entretiens motivationnels lors d'entretiens individuels aide à connaître les motivations de la personne, ses objectifs et le chemin pour les atteindre. Un carnet d'engagement écrit, avec un suivi personnel des consommations et des pratiques peut aussi être utile.

Le travail en réseau est fort utile aussi avec la possibilité d'orienter la personnes vers des structures spécialisées en RDRD.

Pour les bénévoles et adhérents, Intranet, des publications diverses, de la documentation spécialisée peuvent permettre de mieux appréhender la RDRD et ses enjeux.

Enfin, il existe de nombreux outils de réduction des risques et des dommages tels que : Flyers d'infor-

La réduction des risques et des dommages

mation, réglettes d'alcoolémie, éthylotests, roule ta paille, liquide physiologique, préservatifs, bouchon d'oreilles ou encore les « Kit Teuf » de Techno +...

La place et l'approche de l'entourage ?

Il est bien entendu important de soutenir et d'accompagner l'entourage d'autant plus lorsque le proche n'est pas encore prêt à l'abstinence. Il s'agit donc d'accepter le choix des deux côtés et le respecter, sans jugement. Il est indispensable d'accepter les différences pour avancer.

Il est tout à fait possible de rassurer et informer tout en valorisant les efforts de chacun.

Travailler avec l'entourage sur l'objectif souhaité : Retrouver un équilibre de vie ou arrêter un produit ? Amener la réflexion : Si arrêt produit et conflit suite arrêt total, où est l'équilibre ? Le problème est-il la consommation ou les conséquences d'une certaine consommation ?

Sans attendre des situations conflictuelles, rappeler à l'entourage sa possibilité de participer aux espaces de parole pour l'entourage et aussi la possibilité de participer aux groupes mixtes pour une vision globale des enjeux.

Que peut apporter la fédération ?

Lors du premier séminaire les attentes étaient surtout orientées autour de l'information, de la formation et de supports interactifs.

Gérard EXBRAYAT nous présente ensuite une compilation des actions engagées dans les territoires sur le thème de la réduction des risques et des dommages suite aux ateliers territoriaux de septembre à décembre 2022.

Actions mises en œuvre au niveau local

- Engagement d'une dynamique de changement par la sensibilisation, la formation des bénévoles
- Changement du langage employé lors des contacts avec les malades
- La RDRD est intégrée dans le plaidoyer
- Laisser la décision au malade, fonctionner en proposant des objectifs de diminution de prises de produit
- Pédagogie en lieux d'accueil
- « Banaliser » la RdRD - Abolir le terme systématique "Abstinence"- Appel à la tolérance
- Accompagner sans préjuger de la démarche les personnes qui consomment et viennent chercher un soutien avec pour objectif de revenir et de se maintenir à un niveau choisi de consommation à moindre risque
- Intervention RDRD dans une structure de réinsertion
- Opération soufflez-vous saurez dans les supermarchés pour les fêtes de fin d'année
- Interventions RDRD à l'occasion de festivals, de concerts...
- RDRD Alcool lors de fêtes votives, Bodegas...
- RDRD Alcool lors de la fête de la musique
- SAM en établissements de nuit

Focus sur 4 actions engagées ou en projet

Plusieurs bénévoles sont intervenus pour présenter plus en détail une action qu'ils ont portée :



Alain YVON présente l'importance de la pédagogie autour de la réduction des risques et des dommages dans les lieux d'accueil. Action réalisée dans le Maine et Loire.



Yves BELIARD présente comment accompagner sans préjuger de la démarche les personnes qui consomment et viennent chercher un soutien avec pour objectif de revenir et de se maintenir à un niveau choisi de consommation à moindre risque. Action réalisée dans le Morbihan.

La réduction des risques et des dommages



Manu MORENO présente l'opération « soufflez - vous saurez » dans les supermarchés pour les fêtes de fin d'année. Action réalisée dans les Landes. 8 autres départements ont aussi réalisé cette action en 2022.



Gérard LUSTIG et Aurore MEYER présentent l'action sur les interventions de réduction des risques et des dommages en milieu festif dans le Bas-Rhin.

A la demande générale, l'assistance a souhaité que ces actions soient présentées en détail et regroupées dans un document « Boîte à outils » pour favoriser leur duplication dans les territoires.



Ensuite, c'est une vidéo de Bernard BASSET, Président de l'association Addictions France. Bernard BASSET nous présente ce qu'est la réduction des risques et des dommages et en quoi les mouvements d'entraide peuvent y contribuer.

Retrouvez cette vidéo en ligne [ici](#).

Actions mises en œuvre au niveau Fédéral

- Un congrès national sur la réduction des risques et des dommages avait été réalisé en 2019 en Alsace
- Edition de deux Newsletters spéciales sur la réduction des risques et des dommages (n°9 et n°19). Newsletters disponibles sur le site internet de la fédération
- Deux formations spécifiques pour le développement des compétences des bénévoles
 - * RDRD Alcool, de quoi parle-t-on ?
 - * RDRD en milieu festif
- Deux Roll-ups distribués à chaque association départementale pour pouvoir communiquer et être visible lors d'action de réduction des risques et des dommages :
 - * RDRD milieu festif
 - * Tests d'alcoolémie – soufflez, vous saurez
- Participation à la fourniture de matériel de RDRD pour les actions en milieu festif (éthylotests, embouts, réglottes, bouchons d'oreilles) et pour les opérations « soufflez, vous saurez » pour les fêtes de fin d'année (éthylotests et réglottes) avec le soutien de la Direction de la Sécurité Routière

Comment avoir une approche cohérente sur l'ensemble des addictions ?



Laurent MURARO développe le thème « Comment avoir une approche cohérente sur l'ensemble des addictions ». Il commence par nous rappeler ce qui était ressorti lors du séminaire de 2021.

Que peut attendre une personne qui nous contacte, quelles que soient ses conduites addictives ?

Quelles que soient ses conduites addictives, la personne qui nous contacte attend de l'aide, du réconfort, de l'écoute. Elle ne souhaite pas être jugée et a besoin d'être rassurée, comprise. La confiance, l'empathie, le lien social, le soutien et la confidentialité sont donc particulièrement importants.

Le premier contact est souvent un appel au secours, la personne souhaite de la rapidité et de la disponibilité. La demande est urgente.

La personne vient aussi chercher des réponses, des solutions, de la réflexion. Elle souhaite s'informer sur les risques, sur les étapes à suivre vers le sevrage ou les soins. Elle vient à la rencontre de personnes qui ont le même vécu qui partagent leurs expériences.

Le demande n'est pas forcément tournée vers l'abstinence : « J'ai un problème, je ne veux plus ces problèmes. Comment avoir les bénéfices des consommations sans le négatif ? ». La personne cherche à soulager ses souffrances, son mal-être. « Je suis mal, aidez-moi à être moins mal. » Tout cela est valable aussi bien pour la personne en difficulté que pour l'entourage.

Quel est le point commun entre toutes les addictions ?

Nous sommes face à des personnes en souffrance et en quête de mieux-être. Ce sont de personnes fragiles, sensibles, parfois susceptibles.

La dépendance, l'emprise, le sentiment d'être esclave, la perte de la liberté sont communs à toutes les addictions.

L'addiction se définit par les 5 C : perte de Contrôle, Craving, Compulsif, Continu (maladie chronique), Conséquences.

Comment aborder une personne qui n'a pas la même addiction que nous ?

Il s'agit dans un premier temps de se présenter (qui on est, l'association, pourquoi on y est, notre maladie, faire en sorte que la personne nous demande comment on a fait, sans pour autant lui imposer notre parcours). Puis surtout écouter, mettre la personne à l'aise, la valoriser, la mettre en confiance. Être à deux pour accompagner. C'est plus rassurant pour les accompagnants et cela permet aussi l'apprentissage, la transmission avec un « observateur » dans le binôme.

Dans un espace de parole, faire parler de l'ensemble des pratiques addictives, encourager à remplacer le mot alcool par les mots produit, consommation ou pratique.

Même si nous n'avons pas partagé le même produit, nous pouvons encourager la personne à parler de ses expériences, de son rapport aux produits ou à ses pratiques addictives : l'expert c'est elle. C'est elle qui détient les clés. C'est aussi cela qui nous fait progresser. C'est un moyen de s'intéresser à l'autre tout en apprenant. Cela permet aussi de comprendre leurs mots et leurs maux.

Pour cela l'état d'esprit est important. Il s'agit d'être ouvert, de ne pas forcer, de sortir de ses préjugés. Attention aussi au phénomène générationnel.

Enfin, le changement de nom va aider à avoir une approche cohérente.

Comment accueillir une personne qui n'a pas la même addiction que nous ?

Cela tient beaucoup au savoir-être. Il s'agit donc de s'appuyer sur nos valeurs de respect, de tolérance, d'humilité et de solidarité :

- Avoir de la bienveillance, la laisser parler, reformuler, lui porter de l'intérêt
- S'adapter, se mettre au même niveau
- D'où tu viens ? Où tu en es ? Où tu veux aller et comment ? En quoi c'est important pour toi ? Qu'attends-tu de nous ?
- Que souhaites-tu ? Réduire, contrôler ou arrêter ?
- Laisser faire l'expérience, respecter son choix, créer et nourrir le lien
- Féliciter, valoriser, encourager
- Attention à ne pas s'imposer, laisser le plus d'espace possible à l'autre.
- Laisser le temps, on est là quand il sera prêt, on est à l'écoute
- Éviter le plus jamais, mais plutôt proposer de tester une période sans consommation
- Attention au choix des mots, respecter (pas de junky, toxico ou alcool),
- La convivialité permet de mettre à l'aise – créer du lien
- Attention à la prise de note, utile mais demander la permission

Comment avoir une approche cohérente sur l'ensemble des addictions ?

Comment rassurer les bénévoles qui vont accompagner les personnes n'ayant pas les mêmes types de consommation ?

- Employer l'expression conduite addictive ou produit à la place de l'alcool
- Formation communication, addictions, accompagnement, entretien motivationnel, MOOC, encourager l'autoformation
- Apprendre des consommateurs
- Faire venir un intervenant extérieur CSAPA, psychologue, médecin addictologue issu du réseau
- Etre suffisamment à l'aise personnellement
- Etre en binôme « apprentissage »
- Les sensibiliser, les informer, être le relai de l'information
- Ne pas forcer l'accompagnement d'un « bénévole », c'est une décision personnelle
- Connaître les lieux de ressource pour les orientations, boîte à outils réseau
- Réunion de supervision avec ou sans intervenant extérieur, oser parler de son ressenti. Analyse des pratiques avec un psychologue

Vers qui orienter certaines personnes pour des soins ou des substitutions ?

Vers nos partenaires du réseau d'addictologie : CSAPA, structures hospitalières, CAARUD (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues), Appartements thérapeutiques...

D'où l'importance accrue de travailler en réseau pour connaître et se faire connaître.

Encourager le partage et la découverte des pratiques des partenaires (Vis ma vie, une journée avec...), avec drogue écoute info service ou dans un CSAPA par exemple.

Autres partenaires réseau proposés :

- Missions locales, mairies, CCASS
- CHRS : Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
- Représentant des usagers. Possibilité de faire des présentations préalables de centres de soins sans engagement hors dates formelles (cela se fait dans le 69)
- CISP conseil intercommunal surveillance prévention délinquance

La place de l'entourage ?

Le premier contact est souvent issu de l'entourage. L'entourage est une part entière de la démarche. Tout comme la personne dépendante, l'entourage a besoin d'être écouté, de comprendre, de se libérer de sa souffrance. Il doit aussi s'occuper de soi, déculpabiliser (surtout les parents). Leur fonctionnement est donc similaire au dépendant. Ce qui revient à dire que la codépendance est une dépendance comme une autre.

L'entourage peut pouvoir accéder aussi aux réunions communes

De plus un travail parallèle malade/entourage est nécessaire

Enfin, la confiance est difficile à réinstaurer vis-à-vis du malade, il devient donc nécessaire de réapprendre le dialogue et d'accepter de laisser le temps au temps.

Que peut apporter la Fédération ?

Lors du premier séminaire plusieurs attentes sont remontées :

- Uniformiser les discours par la formation et les échanges de pratiques
- Formations sur les addictions, sur l'accompagnement, la communication, l'EM, place de l'entourage
- Retours d'expériences dans les newsletters, mettre une région en avant
- Encourager des visites inter départementales entre lieu d'accueil
- Newsletter sur produit ou pratique addictive sans produit
- Lors d'évènements nationaux, mettre en valeur l'investissement des jeunes
- Bibliographie, ressources documentaires...
- Mini vidéos intranet pour les adhérents sur les addictions
- Application pour smartphone propre à la fédération
- Mise à jour des lieux d'accueil de nos associations et Camerup
- Des bénévoles
- Continuer le partage entre les participants de l'atelier : partage des mails entre participants.

Comment avoir une approche cohérente sur l'ensemble des addictions ?

Laurent MURARO nous présente ensuite une compilation des actions engagées dans les territoires sur le thème « Comment avoir une approche cohérente sur l'ensemble des addictions » suite aux ateliers territoriaux de septembre à décembre 2022.

Actions mises en œuvre au niveau local

- Ecoute active, orienter le malade vers les structures appropriées, le malade reste l'expert de son addiction, travailler en réseau avec les Csapa, Caarud
- Adapter son langage, se former aux autres addictions, travailler en réseaux
- Ecouter le patient qui parle de son addiction, c'est lui le spécialiste
- "Parlons en terme de produits" et éviter le terme "alcool"
- Sujets et témoignages sur des troubles de l'usage d'un produit X
- Organisations de saynètes, mettant en valeur les points communs sur l'ensemble des addictions
- Comprendre la co-dépendance par l'approche systémique
- Contacter les CSAPA pour écouter sur les autres drogues
- Analyse de pratiques départementales
- Développement des groupes entourage

Focus sur 3 actions engagées ou en projet

Plusieurs bénévoles sont intervenus pour présenter plus en détail une action qu'ils ont portée :



Caroline et Jean-Marc BARRIÈRE de l'Aisne présentent l'action "Écoute active, orienter le malade vers les structures appropriées, le malade reste l'expert de son addiction, travailler en réseau avec les Csapa, Caarud"



Gérard LUSTIG du Bas-Rhin présente le projet de l'organisation de saynètes mettant en valeur les points communs sur l'ensemble des addictions



Sylvaine TESTE de l'Ain présente l'action « Contacter les CSAPA pour participer à des entretiens avec des usagers d'autres drogues »

A la demande générale, l'assistance a souhaité que ces actions soient présentées en détail et regroupées dans un document « Boîte à outils » pour favoriser leur duplication dans les territoires.

Actions mises en œuvre au niveau Fédéral

- Edition d'une Newsletter spéciale sur le cannabis n°25
- Edition d'une Newsletter spéciale sur l'entraide et le soutien mutuel par les pairs n°32
- Les formations pour les bénévoles
 - * Connaissances de base en addictologie
 - * Accompagnement et relation d'aide
 - * Entourage, dépendance et co-dépendance
 - * Découverte ETP Entretien motivationnel
- Nouveau nom, nouveau site internet, plus en cohérence

Les actions de prévention



Monique ANDRAL développe le thème « Actions de prévention ». Elle commence par nous rappeler ce qui était ressorti du séminaire de 2021.

Quel est l'objectif des actions de prévention d'une part et des actions de réduction des risques d'autre part ?

Pour ce qui est de la prévention, elle regroupe toutes les dispositions prises pour empêcher l'apparition d'un danger, d'un risque.

Pour ce qui est de la réduction des risques et des dommages, cela peut se résumer à l'ensemble des stratégies visant à limiter les risques.

Quelles actions de prévention peut-on mener ?

- En milieu scolaire : primaire, collèges, lycées, universitaire, étudiants, IFSI, CFA, MFR, associations de parents d'élèves, professeurs
- Sécurité Routière : festivals, discothèques, marchés gourmands, fêtes votives, bandas, grandes braderies, et toutes manifestations festives, etc. ...
- En milieu professionnel : entreprises, centres de formations adultes, professionnels de la santé et tous professionnels confrontés aux personnes addictées (assistantes sociales, chauffeurs de bus et de taxi, moniteurs d'auto écoles, éducateurs spécialisés, pompiers, Protection Maternelle Infantile...)
- En milieu sportif : clubs/associations, manifestations sportives (Playa Tour, Tournois, matchs, courses cyclistes et mécaniques, etc. ...)
- En milieu judiciaire : JAP, SPIP...
- Auprès de la femme enceinte (développé dans le thème suivant)
- Auprès des seniors : club de 3ème âge, Ehpad, repas annuel...
- Auprès d'associations partenaires (croix rouge, centres de réinsertion, restos du cœur, secourisme, organisateurs de festivals et d'événementiel...)
- Messages, articles de presse écrite, audio et visuelle
- Diriger des messages de prévention sur les Réseaux Sociaux (Facebook, Tiktok, WhatsApp, Instagram, Snapchat...)
- Forums de discussion
- Et aussi au sein de l'association :
 - * Hygiène de vie, activité physique adaptée, affirmation de soi
 - * Espaces de paroles pour les malades (prévention de la reprise du comportement addictif)
 - * Actions auprès de l'entourage (espaces de paroles spécifiques et groupes mixtes.
 - * Interventions animées par un professionnel de santé, (psy, affirmation de soi, sophrologie, art thérapie, atelier d'écriture. ...)
 - * Auprès des enfants de parents addicts (atelier animé par psychologue)

Avec qui faire ces interventions ? En partenariat ou en solo ?

Ces actions peuvent se faire en solo mais on apprend bien plus dans les partenariats :

- Sécurité routière, Prévention routière, Forces de l'ordre
- Travailleurs sociaux, bénévoles d'associations addicto, professionnels addicto, anciens addictés, collectifs
- Association Addiction France (ANPAA)
- CAMERUP (Coordination des associations et mouvements d'entraide reconnus d'utilité publique)

Monique Andral nous présente ensuite une compilation des actions engagées dans les territoires sur le thème de la prévention suite aux ateliers territoriaux de septembre à décembre 2022.

Actions mises en œuvre au niveau local

- Prévention dans les groupes scolaires collèges, lycées, école de sages-femmes, IFSI
- Sensibilisation dans les esat, recycleries
- Sensibilisation auprès des assistantes sociales départementales, CCAS...
- Sensibilisation en milieu sportif,
- Sensibilisation en milieu judiciaire,
- Participation à des campagnes nationales : octobre rose, mois sans tabac, janvier sobre, SAF,

Les actions de prévention

Téléthon

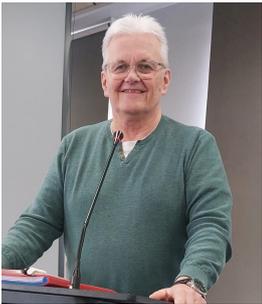
- Stands d'information maison des associations, forums associatifs, forum santé dans les structures hospitalières
- Journées d'information, conférences sur les produits
- Partenariats avec la sécurité routière
- Proposer aux membres de participer aux formations de la Fédération

Et au sein de l'association :

- Développer, mettre en œuvre, pérenniser, redynamiser les espaces de parole
 - * Malades,
 - * Entourage,
 - * Mixtes,
 - * Jeunes,
 - * Famille
- Accompagnement : accueil, écoute, information, orientation, soutien, motivation, création de lien social
- Ateliers YOGA
- Ateliers d'affirmation de soi
- Ateliers écriture, peinture, photo, théâtre...
- Pratique et promotion de l'activité physique adaptée
- Actions de resocialisation, soirées, sorties, convivialité, lien social

Focus sur 2 actions engagées ou en projet

Plusieurs bénévoles sont intervenus pour présenter plus en détail une action qu'ils ont portée :



Eric MONTREZOR du Pas de Calais présente des actions de sensibilisation en milieu sportif, en milieu judiciaire, participation à octobre rose, CCAS, SAF, mois sans tabac



Aurélien RIPOCHE présente les actions d'activité physique adaptée réalisées dans le Maine et Loire

A la demande générale, l'assistance a souhaité que ces actions soient présentées en détail et regroupées dans un document « Boîte à outils » pour favoriser leur duplication dans les territoires.



Ensuite, c'est une vidéo de Caroline GRAS POMARÈDE, présidente de SOS Sophro, qui est diffusée. Caroline GRAS POMARÈDE nous explique que le but d'SOS Sophro est d'aider en urgence des personnes en souffrance grâce à une permanence téléphonique sophrologique gratuite 7 jours sur 7. Retrouvez cette vidéo en ligne [ici](#).

Actions mises en œuvre au niveau Fédéral

- Tout le pack formation et en particulier :
 - * Formation des bénévoles aux interventions en milieu scolaire
 - * Projet de formation pour les bénévoles sur la découverte des principes et de l'intérêt de la pleine conscience dans la prévention de la reprise du comportement addictif.
- Prévention des risques liés aux conduites addictives en milieu professionnel avec Alassca Conseil
- Conférences et stand Salon Préventica
- Conférence et stand Fac de Pharmacie Paris
- Prévention en milieu judiciaire en région parisienne en partenariat avec ABC Insertion
- Partenariat national avec SOS Sophro
- Partenariat national avec Ma terrasse sans tabac

Comment débanaliser les usages auprès des jeunes et des femmes enceintes ?



Gérard LUSTIG développe le thème « Comment débanaliser les usages auprès des jeunes et des femmes enceintes ». Il commence par nous rappeler ce qui était ressorti du séminaire de 2021 sur la débanalisation des usages auprès des jeunes.

Auprès des jeunes

Comment débanaliser ?

Dans un premier temps, il s'agit surtout d'écouter les jeunes par rapport à leurs pratiques, leur personnalité, leur hygiène de vie, de dialoguer avec eux sans jugement de valeur et d'obtenir ainsi leur confiance. En restant naturel et ouvert d'esprit on peut ainsi chercher à comprendre ce qu'ils vivent. L'objectif n'est pas de poser un interdit mais de les faire réfléchir à leur rapport au produit, de les responsabiliser. En les mettant en valeur et en mettant en avant leurs compétences, il est possible de leur montrer leur capacité à ne pas se laisser influencer par le marketing des alcooliers ou par la pression du groupe de pairs. Les faire réfléchir au respect de soi et de l'autre. Cette capacité de prendre des décisions en conscience sera facilitée par un travail sur l'image de soi, sur l'affirmation de soi, l'estime de soi, la gestion des émotions, donc par l'acquisition ou le développement des compétences psychosociales.

Débanaliser, c'est aussi faire parler les jeunes de leur point de vue et de leurs expériences quant aux dommages sanitaires ainsi que collatéraux tout en partageant notre propre expérience et en leur proposant des modèles de vie positifs.

Comment faire comprendre que « ce n'est pas parce que tout le monde le fait que c'est bien » ?

Il faut savoir adapter son langage à celui des jeunes. Les amener à réfléchir et à être acteur de la démarche. Ainsi, des pièces de théâtre, le théâtre forum, ou encore des serious games sur Internet sont très adaptés à la réflexion et à la participation actives des jeunes, pour les encourager à prendre leur position personnelle et ne pas se laisser mener par les effets de masse.

La débanalisation peut aussi se faire par la prévention des jeunes par les jeunes en milieu scolaire et universitaire, avec comme partenaires des étudiants stagiaires, des travailleurs sociaux, des infirmiers, des vacataires de médecins ou des jeunes en service civique.

Gérard LUSTIG nous présente ensuite une compilation des actions engagées dans les territoires sur le thème de la débanalisation des usages chez les jeunes suite aux ateliers territoriaux de septembre à décembre 2022.

Actions mises en œuvre au niveau local

- Écoute, sensibilisation, confiance, générer de la réflexion, transparence, table ronde avec professionnels, créer un groupe de jeunes qui pourrait sensibiliser les autres
- SOIREES THEATRALES Petites saynètes avec chanson intercalées + intervention de professionnels de santé pour interaction avec le public ADDICTIONS QUAND TU NOUS TIENS
- Intervention sur les risques du protoxyde d'azote (gaz hilarant)
- Intervention en milieu scolaire : collèges, lycées, établissements d'enseignement supérieur...

Comment débanaliser les usages auprès des jeunes et des femmes enceintes ?

Focus sur 1 action engagée



Christian LABADIE, auteur compositeur interprète nous présente son action engagée dans les Pyrénées Atlantiques : « Soirées théâtrales, saynètes avec chansons intercalées + intervention de professionnels de santé pour interaction avec le public. "Addictions quand tu nous tiens" ».

A la demande générale, l'assistance a souhaité que cette action soit présentée en détail et intégrée dans un document « Boîte à outils » pour favoriser sa duplication ou s'en inspirer dans les territoires.



Ensuite, c'est une vidéo interview de Guyline BENECH qui est diffusée. Guyline BENECH est spécialiste des politiques de prévention des addictions et particulièrement des consommations d'alcool à l'adolescence. Elle nous explique ce qu'est la débanalisation des usages et le rôle des mouvements d'entraide dans cette débanalisation.

Retrouvez cette vidéo en ligne [ici](#).

Actions mises en œuvre au niveau Fédéral

- Collaboration pour des articles avec France Assos Santé
- Page Facebook ENTRAID'ADDICT
- Formation des bénévoles pour les interventions en milieu scolaire
- Interventions avec ABC Insertion et les SPIP de la région parisienne

Débanalisation des usages auprès des femmes enceintes

Gérard LUSTIG développe ensuite la partie consacrée à la débanalisation des usages chez les femmes enceintes et commence par nous rappeler ce qui était ressorti du séminaire de 2021.

Public à atteindre

Le public à atteindre ne se cantonne pas uniquement aux femmes enceintes. L'information doit être faite auprès des potentiels futures mamans et futurs papas ainsi qu'à leur familles. Ainsi la prévention peut se faire bien avant la grossesse dès le collège par exemple et pendant la grossesse.

Il s'agit alors de sensibiliser aux risques et aux dommages sans pour autant culpabiliser.

Le public en général peut être sensibiliser par des spots télé ou par des campagnes sur internet ou tout simplement à l'occasion de forums.

Des campagnes auprès du grand public peuvent être lancées en septembre à l'occasion de la journée mondiale de sensibilisation sur le SAF.

Attention à ne pas parler que d'alcool, car les risques existent aussi pour le tabac et les stupéfiants comme le cannabis en particulier. Pour cela les bénévoles ont besoin d'être formés aux complications liées non seulement à l'alcool pendant la grossesse mais aussi au tabac et au cannabis.

Sensibilisation du secteur médical

Bien que le milieu médical soit mieux informé qu'il y a 20 ans quand la fédération lançait dès 2004 avec Maurice TITRAN, pédiatre à Roubaix et spécialiste du Syndrome d'Alcoolisation Fœtale (SAF), les premières grandes campagnes de sensibilisation nationales sur les dangers de la

Comment débanaliser les usages auprès des jeunes et des femmes enceintes ?

consommation d'alcool pendant le grossesse, il reste encore du chemin à parcourir. Ainsi il est toujours judicieux de se rapprocher des médecins, sage-femmes, hôpitaux, maternités, parents, CCAS, centres de proximité, Foyers d'accueil féminins pour collaborer avec à la diffusion des messages.

Travail en réseau et communication

Comme nous l'avons vu précédemment, le travail en réseau est crucial dans tous nos domaines d'intervention. Voici donc quelques partenaires potentiels avec qui communiquer sur la débanalisation des usages auprès des femmes enceintes :

- Association « Vivre avec le SAF »
- Contrat local de santé
- Commissions des usagers, patients experts
- Educateurs de rue dans les cités
- Services de protection maternelle et infantile
- Le planning familial
- CPAM
- Maisons des Associations
- Maisons des familles
- Communication médias à l'occasion de la journée mondiale de sensibilisation sur le SAF.

Gérard LUSTIG nous présente ensuite une compilation des actions engagées dans les territoires sur le thème de la débanalisation des usages auprès des femmes enceintes suite aux ateliers territoriaux de septembre à décembre 2022.

Actions mises en œuvre au niveau local

- Prévention à l'école de sage femme, Forum SAF réalisé en 2019 avec la Camerup, en étude pour le refaire en 2023
- Présentation et sensibilisation SAF en service addicto, travail en réseau avec l'asso Vivre avec le SAF
- Forums, journées de la familles
- Interventions en milieu scolaire
- Démarches avec SAF France, formation, colloques, prévention à l'hôpital, à l'IFSI - Travail avec les services gynécologiques (sage-femme, aide soignante, gynécologue...)

Focus sur 1 action engagée



Patrick PERRIN de Haute-Savoie nous présente en détail l'action qu'il a portée dans son département : démarches avec SAF France, formation, colloques, prévention à l'hôpital, à l'IFSI - Travail avec les services gynécologiques (sage-femme, aide soignante, gynécologue...)

A la demande générale, l'assistance a souhaité que cette action soit présentée en détail et intégrée dans un document « Boite à outils » pour favoriser sa duplication ou s'en inspirer dans les territoires.

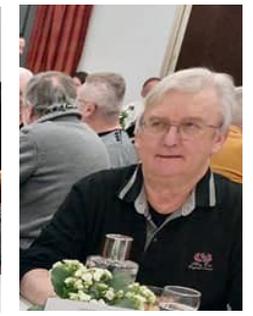
Actions mises en œuvre au niveau Fédéral

- Affiche femmes enceintes (alcool, tabac, cannabis...)
- Formation pour les bénévoles sur le SAF
- A la demande de l'assemblée, la fédération va éditer des flyers d'information sur la grossesse et les risques associés à la consommation d'alcool, de tabac et de cannabis.

Pêle-mêle photo souvenir



Pêle-mêle photo souvenir





Le rendez-vous national de l'innovation pour la santé, la sécurité et la qualité de vie au travail

NOUS AVONS HÂTE DE VOUS ACCUEILLIR :
STAND C04A

BADGE GRATUIT



PARIS PORTE DE VERSAILLES

1 place de la Porte de Versailles
75015 PARIS

les 23, 24, 25 mai

9h à 17h30
mardi, mercredi, jeudi

Contacts départements



01 - AIN

Mme Sylvaine TESTE
06 70 68 18 33
entraidaddict01@gmail.com

02 - AISNE

M. Jean-Marc BARRIERE
06 50 99 33 46
caroline.barriere@cegetel.net

07 - ARDÈCHE

Mme Maryse DUPLAN
06 19 78 69 31
entraidaddict07@gmail.com

14 - CALVADOS

Mme Brigitte MULLER
07 62 54 39 48
entraidaddict.calvados@gmail.com

17 - CHARENTE-MARITIME

M. André BOUHIER
06.07.60.29.89
alcooolassistance79@gmail.com

18 - CHER

M. Daniel BENOIT
06 59 89 42 35
alcoool-assistance18@orange.fr

21 - CÔTE-D'OR

M. Serge LALONDRE
06 40 06 75 32
asso.entraidaddict21@gmail.com

22 - CÔTES D'ARMOR

M. Jean-Michel GEFFRAY
06 59 57 18 07 (24h/24h)
jean-michel.geffray@orange.fr

23 - CREUSE

M. Christophe HILLEWAERE
06 73 23 26 79
entraidaddict23@orange.fr

25 - DOUBS

M. Philippe CORNU
06 79 55 18 17
cornu.philippe25@free.fr

26 - DRÔME

M. Philippe BONIN
06 67 70 31 85
entraidaddict26@gmail.com

27 - EURE

M. Bernard DUEZ
06 83 04 19 61
entraidaddict.hautenormandie@gmail.com

28 - EURE-ET-LOIR

M. Jean-Pierre LE GUEVEL
06 13 68 16 43
alcooolassistance28@yahoo.fr

29 - FINISTÈRE

M. Rémi LE BEC
06 10 03 53 72
alcolas.29@wanadoo.fr

35 - ILLE-ET-VILAINE

M. François MOUREAU
06 78 86 52 08
alcoool.assistance.35@sfr.fr

36 - INDRE

M. Jean-Pierre HUGUET
06 64 75 20 81
jph36130@hotmail.fr

37 - INDRE-ET-LOIRE

M. Guy BERTEREAU
06 18 53 30 24
guybertereau@gmail.com

38 - ISÈRE

M. Robert PRADINAUD
06 29 88 46 62
entraidaddict38@orange.fr

40 - LANDES

M. Manuel MORENO
07 86 50 30 86
entraidaddict40@gmail.com

41 - LOIR-ET-CHER

M. Patrick GODILLON
06 43 54 06 61
godillonpatrick9@gmail.com

42 - LOIRE

M. Arnaud SAHUC
arnaud@sahuc.com

44 - LOIRE-ATLANTIQUE

M. Marc TUAL
06 24 17 70 60
entraidaddict44@gmail.com

47 - LOT-ET-GARONNE

M. Benoit BEAUME
contact@libertadd.fr

49 - MAINE-ET-LOIRE

M. Auguste CHARRIER
06 73 60 86 71
alcoool.assistance49@orange.fr

50 - MANCHE

M. Benoit HERVIEU
06 73 65 86 80
benoit.hervieu25@gmail.com

51 - MARNE

M. REKSA Bernard
06 89 57 03 95
alcooolassistance51@orange.fr

53 - MAYENNE

Mme Martine DESHAYES
06 23 74 74 29
contact@alcooolassistance53.fr

56 - MORBIHAN

Mme Danièle LE COURANT
06 09 60 72 04
sylviane.stervinou@wanadoo.fr

59 - NORD

Mme Annie SCHOENMAKERS
06 29 61 14 00
annie.schoenmakers@free.fr

60 - OISE

M. Jean-Manuel BETHOUART
06 31 06 88 04
manu.bethouart@gmail.com

61 - ORNE

M. Michel BRULARD
06 84 59 43 98
michel.brulard5@orange.fr

62 - PAS-DE-CALAIS

M. Eric MONTREZOR
06 79 66 56 19
entraidaddict62@gmail.com

64 - PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

M. Christian LABADIE
06 43 57 56 36
labadie.christian@sfr.fr

65 - HAUTES-PYRÉNÉES

M. Jean-Pierre ALLINNE
06 76 90 35 10
jean-pierre.allinne@orange.fr

67 - BAS-RHIN

M. Gérard LUSTIG
06 75 86 11 40
gerardlustig@gmail.com

69 - RHÔNE

Mme Catherine JALLAIN
06 22 71 93 23
entraidaddict69@gmail.com

70 - HAUTE SAÛNE

M. Loïc KARCZEWSKI
06 88 12 92 67
loic.karczewski@orange.fr

71 - SAÛNE-ET-LOIRE

M. Gabriel CHOPIN
07 85 10 75 07
associationentraidaddict71@gmail.com

73 - SAVOIE

M. Patrick PERRIN
06 69 03 22 11
entraid.addict74@gmail.com

74 - HAUTE-SAVOIE

M. Patrick PERRIN
06 69 03 22 11
entraid.addict74@gmail.com

75 - PARIS

Mme Catherine BRIDIER DESHAIS
06 71 39 98 28
alcoool.assistance@sfr.fr

76 - SEINE-MARITIME

M. Bernard DUEZ
06 83 04 19 61
entraidaddict.hautenormandie@gmail.com

77 - SEINE-ET-MARNE

M. Christian BEDIER
06 62 35 93 50
entraidaddict77@gmail.com

79 - DEUX-SÈVRES

M. André BOUHIER
06.07.60.29.89
entraidaddict79@gmail.com

80 - SOMME

M. Jean DELECUEILLERIE
06 66 33 92 04
entraidaddict80@gmail.com

85 - VENDÉE

M. Gérard EXBRAYAT
06 87 81 85 85
gexbrayat@infonie.fr

86 - VIENNE

Mme Marylène CORMIER
06 78 50 36 13
eta.giraulteddie@wanadoo.fr

89 - YONNE

M. François CRUZ
06 43 95 12 06
sylviecruz@hotmail.fr

92 - HAUTS DE SEINE

M. Philippe PETYT
06 18 79 82 47
petyt.philippe@wanadoo.fr

94 - VAL-DE-MARNE

06 17 93 40 43
alcoool.assistance94@gmail.com

972 - MARTINIQUE

M. Hyacinthe GUSTAVE
06 96 37 28 90
jeanustave49@gmail.com

Accompagnement au sevrage tabagique
Liste à jour au 28/02/2023 selon les éléments remontés au siège.

Contacts de la fédération

Auguste CHARRIER
Président national
06 73 60 86 71
presidence@entraidaddict.fr

Laurent MURARO
Coordinateur national
06 61 30 38 55
coordination@entraidaddict.fr

Monique ANDRAL
Animatrice et Base Isens
06 84 25 76 15
communication@entraidaddict.fr

Estelle LABOURG
Comptable
06 81 75 37 72
comptabilite@entraidaddict.fr

Marianne AALAIY
Assistante polyvalente
06 37 68 07 85
contact@entraidaddict.fr

Gérard EXBRAYAT
Formation bénévoles
06 87 81 85 85
formation-nadherent@entraidaddict.fr